

2 J

SARL au capital de 10 000 euros

Siège social : 30 Impasse Eugène Claudius Petit 42000 SAINT ETIENNE

444 274 575 RCS SAINT ETIENNE

(La « Société »)

---

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 10 JANVIER 2021

Le 10 janvier 2021, l'assemblée de l'Associé unique de la Société a pris la décision unanime portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société

*BENHASSINE Tayeb*, résidant au 46 rue Saint Isidore 69003 Lyon, ci-nommé « Associé », est propriétaire de l'intégralité des *parts sociales* composant le capital social de la Société 2J.

L'assemblée est présidée par *BENHASSINE Tayeb* gérant de la Société, lequel constate que l'Associé unique possède la totalité des *parts sociales* composant le capital social.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et/ou statutaires sont tenus à sa disposition à l'Associé unique au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,

### PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, décide de transférer le siège social de la Société du 30 Impasse Eugène Claudius Petit- 42000 SAINT ETIENNE au 36 rue du Onze Novembre 42000 SAINT ETIENNE et ce à compter du 10 janvier 2021.

### DEUXIEME RESOLUTION

Le Gérant *BENHASSINE Tayeb* est domicilié au 46 rue Saint Isidore 69003 Lyon depuis janvier 2021.

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article R.123-237 des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

th

*Article R.210-11– Siège social*

*Le siège social est fixé au 36 rue du Onze Novembre 42000 SAINT ETIENNE*

Le reste de l'article demeure inchangé.

Fait à Lyon, le 10 janvier 2021

---

**BENHASSINE Tayeb**

Associé /Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Benhassine Tayeb.